



# **Dossier de Candidature**

## **Diplôme Européen en Administration de Projets Culturels**

**2018 – 2019**

# **DIPLÔME EUROPEEN EN ADMINISTRATION DE PROJETS CULTURELS 2018-2019**

Le Diplôme Européen en Administration de Projets Culturels est une formation basée sur la reconnaissance de la diversité culturelle et les échanges interrégionaux ayant pour but de fortifier le rôle de la culture en Europe et au delà.

Grâce à son contenu et à sa méthodologie, ce programme pan-européen a pour but de permettre à des gestionnaires culturels d'élargir leurs connaissances et d'aider les participants à développer leur réflexion dans ce domaine au sein d'une Europe en mutation.

Son objectif principal est de renforcer les capacités des participants, et de développer les outils nécessaires pour la mise en œuvre d'une coopération culturelle et créative en Europe et avec d'autres régions.

## **POUR NOUS CONTACTER :**

**ASSOCIATION MARCEL HICTER  
1 AVENUE MAURICE  
B – 1050 BRUXELLES  
BELGIQUE**

**TEL +32 2 641 89 80  
FAX +32 2 641 89 81  
E-MAIL: [contact@fondation-hicter.org](mailto:contact@fondation-hicter.org)  
SITE: [www.fondation-hicter.org](http://www.fondation-hicter.org)**

## **I. OBJECTIFS DU DIPLOME EUROPEEN**

Depuis la création du Certificat Européen en 1989 faisant suite, au programme du Conseil de l'Europe 'Culture et Régions', 570 professionnels de 45 pays d'Europe (et d'autres continents) actifs dans le domaine de la gestion culturelle ont participé à cette formation qui se caractérise par son approche méthodologique innovante et son ouverture européenne.

Elle a pour principal objectif de permettre à des administrateurs culturels – déjà dotés de solides capacités de gestion – de mieux intégrer leurs projets de coopération culturelle – liant identité, culture et économie – dans une perspective européenne et d'insérer des projets européens dans des politiques de développement culturel régional.

### **AFIN D'ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LE DIPLOME EUROPEEN :**

- Développe les compétences et les capacités des opérateurs dans le domaine des politiques et de la gestion culturelles.
- Construit un cadre ouvert à différentes questions culturelles, à d'autres pensées/actions culturelles qui constituent une source d'enrichissement mutuel. Les questions centrales choisies seront débattues lors du séminaire de fin de formation.
- Développe un réseau de gestionnaires culturels européens, ainsi qu'une attitude facilitant la mise en réseau. Construire des relations fortes entre les participants de diverses régions afin de faciliter une véritable coopération.
- Promeut la coopération transnationale et la mobilité professionnelle rapprochant l'Europe de ses citoyens.

### **A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?**

Le programme s'adresse aux gestionnaires culturels orientés vers la création de projets, travaillant pour des organisations publiques ou privées. Les participants doivent avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le développement de projets artistiques/culturels.

Les participants doivent avoir une bonne connaissance des politiques culturelles tant au niveau national, régional qu'europeen et pouvoir gérer des projets culturels.

La sélection est basée tant sur les qualifications et l'expérience professionnelle que sur l'intérêt du projet envisagé.

La formation, se déroule principalement en anglais ; parfois en français. Si nécessaire, une traduction simultanée est fournie lors des sessions plénières.

Les candidats doivent donc posséder impérativement une connaissance active de l'anglais.

## PARTENAIRES PERMANENTS

### CONSEIL DE L'EUROPE

**Conseil de la Coopération Culturelle**  
Avenue de l'Europe  
F-67000 Strasbourg

### FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

**- Wallonie-Bruxelles International**  
Place Saintelette, 2  
B-1080 Bruxelles

### GRECE

**Centre Culturel Européen de Delphes**  
Frynihou, 9  
GR-10558 Athènes

## II. DIPLÔME EUROPEEN 2018/2019

Le Diplôme Européen 2018/2019 est la 28ème édition de ce programme pan-européen de formation organisé par l'**ASSOCIATION MARCEL HICTER**.

Avec la collaboration et le soutien de

### MACEDOINE

Le Ministère de la Culture de la République  
de Madédoine  
[www.kultura.gov.mk](http://www.kultura.gov.mk)

### MALTE

### III. Contenu, organisation et programme de la formation

La formation composée d'éléments théorique, pratiques et d'évaluation, est organisée en 5 phases : deux périodes résidentielles de neuf jours dans les pays partenaires du Diplôme Européen, entrecoupées d'une phase pratique de travail dans le pays d'origine du participant et d'une période d'une semaine dans une autre région d'Europe, ainsi qu'une semaine d'évaluation.

#### A - Les phases résidentielles (deux périodes de neuf jours)

Les *objectifs* des phases résidentielles sont les suivants :

1. Apporter des références théoriques et des informations sur les politiques et les actions culturelles significatives mises en œuvre en Europe.
2. Donner aux participants de différentes régions la possibilité de bénéficier de contacts avec d'autres participants et avec des experts actifs dans différents domaines culturels.
3. Créer les conditions dans lesquelles les diversités régionales, ainsi que l'expérience propre des participants puissent être analysées de façon critique.
4. Favoriser les échanges d'informations et les débats à différents niveaux ainsi que la mise en réseau d'opérateurs culturels.

Les *thèmes* abordés durant ces deux sessions concernent:

- Europe et Culture (concepts clés de la culture et des tendances culturelles, les institutions et les politiques culturelles européennes, etc.);
- Développement territorial (régional / local / stratégies urbaines);
- Planification stratégique et gestion opérationnelle de projets culturels ;
- Coopération culturelle et réseaux culturels.

La méthodologie appliquée durant ces deux phases résidentielles inclut des contributions théoriques et des apports pratiques de la part d'experts, des tables rondes, des débats, des travaux de groupe, ainsi que l'analyse d'organismes culturels des pays d'accueil.

Le travail sur les projets des participants – et la "confrontation" avec les projets des autres participants – font partie du processus mené tout au long de la formation.

#### B - Phase pratique

La partie pratique de la formation, répartie sur deux périodes de cinq mois (lorsque les participants retournent à leurs activités), comprend deux volets:

1. *L'expérimentation sur le terrain* : chaque participant poursuit son projet dans le cadre de ses activités, en utilisant les outils théoriques, d'analyse et méthodologiques acquis durant les phases résidentielles.

2. *La « comparaison » avec un autre terrain* : chaque candidat passe un séjour d'une semaine dans une autre région d'Europe. Le but est de permettre au participant de prendre ses distances par rapport aux problématiques rencontrées au quotidien; de comparer différentes pratiques; et de mettre en lumière la dimension européenne de son propre projet.

L'organisation pratique et les coûts de cette phase sont à charge des stagiaires.

## **C - Rédaction d'un rapport**

Ce document intègre les apports théoriques et méthodologiques, ainsi que les éléments pratiques de la formation. Le rapport fait état des problèmes rencontrés dans la réalisation du projet; du recentrage éventuel; d'une analyse des actions entreprises et des résultats obtenus, ainsi que d'une première évaluation.

Ce document doit permettre au stagiaire de rendre compte de ses capacités de pilotage et d'évaluation des actions culturelles entreprises.

## **D - Phase d'évaluation : Présentation des projets et Séminaire final d'évaluation**

Durant cette phase le participant fera preuve de :

- sa capacité à établir un rapport entre son projet et les défis culturels européens et internationaux;
- sa compétence à coordonner les actions qui lient différents partenaires transnationaux;
- son aptitude à baser ses actions sur des références théoriques et sur une réflexion personnelle;
- sa capacité à évaluer son action;
- sa participation active à la préparation du séminaire de Delphes.

*Cette phase comprendra deux aspects : discussion en « clusters » sur l'évolution des projets et des participants; l'organisation d'un séminaire sur les défis auxquels doivent faire face les opérateurs culturels aujourd'hui et demain.*

## **Programme**

**Mai 2018 : du 11 (arrivée) au 20 (départ)**

**Première phase résidentielle en Macédoine**

**De mai à octobre 2018**

Retour dans le pays de résidence du stagiaire, travail sur le projet + étude comparative dans une autre région

**Octobre 2018 : du 7 (arrivée) au 15 (départ)**

**Deuxième phase résidentielle à Malte**

**D'octobre 2018 à mai 2019**

Retour dans le pays de résidence du stagiaire, poursuite du travail sur le projet

**Juin 2019**

**Phase d'évaluation d'une semaine à Delphi**

*Pour participer à la phase d'évaluation, les participants sont tenus d'assister aux phases résidentielles dans leur intégralité, sans exception.*

## IV. LES ACTEURS DE LA FORMATION

Un certain nombre d'experts et de responsables culturels européens contribuent au Diplôme Européen en Administration de Projets Culturels.

- **dans le cadre du Conseil d'Orientation** qui est responsable de la qualité et de la continuité du Diplôme Européen. Il établit les lignes de conduite et les critères d'évaluation : *Christopher Gordon (Président), Milena Dragicevic-Sesic, Lluis Bonet, Vanessa Reed, Franco Bianchini.*
- **au niveau de l'encadrement pédagogique** qui gère et coordonne l'évaluation et les contenus de formation,
- **en tant qu'intervenants** : ils présentent les défis liés à la gestion et aux politiques culturelles et travaillent avec les participants sur leur projet,
- **en tant que tuteurs** : ils agissent comme personnes ressources et aident les participants dans le développement de leur projet d'un point de vue méthodologique.

### Ont contribué aux sessions du Diplôme Européen :

*Ugo Bacchella*, Directeur d'Artlab/Fitzcarraldo, Turin, Italie; *Franco Bianchini*, University of Hull, UK; *Anne Biéler*, Genève, Suisse; *Paul Bogen*, Directeur de l'Agence Culturelle Olivearte, UK; *Pascal Brunet*, Director of Relais Culture Europe, Paris; *Eric Corijn*, Directeur, Programmes d'Etudes Européennes de Tourisme, Vrije Universiteit, Bruxelles; *Trevor Davies*, Danemark; *Mercedes Giovinazzo*, Directeur, Interarts, Barcelone; *Milena Dragicevic-Sesic*, Faculté des Arts, Université de Belgrade, Serbie; *Rod Fisher*, Directeur, International Intelligence on Culture, Londres; *Christopher Gordon*, Consultant Culturel, UK; *Etienne Grosjean*, ancien Directeur Général adjoint, DG Culture, Fédération Wallonie-Bruxelles; *Dragan Klaić*, Membre Associé, Felix Meritis, Amsterdam; *Philippe Langevin*, Professeur, Université Aix-Marseille; *Arian Leka*, Président de Poeteka, Tirana; *Sonja Licht*, Directrice du Centre d'Excellence Politique, Serbie; *Jerzy Limon*, Directeur du Gdansk Shakespeare Theatre, Pologne; *Brian Martin*, Directeur, Département Etude à l'Administration Culturelle (USCA), Université Herriot Watt, Scotland/UK; *Ritva Mitchell*, Directrice de Recherche, Cupore, Helsinki; *Bernard Loughlin*, Directeur, SmART INNS Ltd, Lleida, Espagne; *Kim Oosterlinck*, Professeur en management culturel, ULB, Bruxelles; *Robert Palmer*, ancien Directeur de la Culture et du Patrimoine culturel et naturel, Conseil de l'Europe; *Kiril Razlogov*, Directeur, Institut Russe de la Recherche Culturelle, Russie; *Gerald Raunig*, Institut des Politiques Culturels Progressistes, Vienne; *Ferdinand Richard*, Directeur, Aide aux Musiques Innovatrices, Marseille; *Tarja Richard*, Chef d'Unité Euromed, Marseille; *Gilles Roussel*, Secrétaire général, Africréation, Paris; *Julia Rowntree*, London International Festival of Theatre, Londres; *Pier Luigi Sacco*, Doyen et Professeur d'Economies culturelles, Université IULM, Milan; *Louise Scott*, Consultante, Media Antenna, Ecosse/UK; *Ljiljana Simic*, Consultante et formatrice interculturelle, Bruxelles; *Boguslaw Sonik*, Directeur, Comité des Villes Culturelles Européennes, Cracovie; *Chris Torch*, Directeur artistique, Intercult, Stockholm; *Claudio Torres*, Directeur, Campo Arqueologico de Mertola, Portugal; *Herman Voegen*, Fachhochschule Potsdam; *Raymond Weber*, Président de l'Association Marcel Hicter; *Sergey Zuev*, Directeur, Centre pour les Technologies Culturelles, Moscou etc.

*Les experts invités au Diplôme Européen 2018/2019 seront confirmés dans de brefs délais.*

## V. PROCEDURE D'INSCRIPTION ET PARTICIPATION FINANCIERE

### Procédure d'inscription

1. Les personnes qui présentent leur candidature, ainsi que la description du projet culturel qu'elles souhaitent développer au cours de la formation, doivent compléter le document de candidature ci-joint et le renvoyer pour le **15 janvier 2018** au plus tard à l'Association Marcel Hicter.
2. Le Comité de Sélection sélectionnera les participants à la fin janvier 2018. Les candidats retenus ainsi que les organisations qui les mandatent en seront avisés par e-mail.
3. Dès réception de l'avis favorable de sélection, le candidat confirme son inscription au Diplôme Européen par retour de courrier ou par e-mail : [contact@fondation-hicter.org](mailto:contact@fondation-hicter.org).
4. L'organisation mandante - ou le candidat - effectue simultanément à la confirmation d'inscription un versement de 3.500 €, par virement bancaire sur le compte de l'Association Marcel Hicter:

BNP- PARIBAS FORTIS BANQUE  
Agence Ixelles-Falgey  
Place Flagey  
B-1050 Bruxelles  
Compte : 001-0839697-44  
IBAN: BE 55 00 10 83 96 97 44  
BIC: GEBABEBB

### Participation financière

Le financement global de cette formation est assuré par les différents partenaires.

- Chaque participant acquitte une participation financière de 3.500 Euros.
- Les frais des phases résidentielles et d'évaluation (hébergement, repas, déplacements internes, frais de formation, documents, copies, traduction, etc.) sont couverts par les organisateurs. Les frais personnels, ainsi que l'ensemble des frais afférents à la phase pratique sont couverts par les participants.
- Les frais de déplacement entre le pays de résidence du participant et les lieux résidentiels de formation sont pris en charge par le participant lui-même.

*Note 1 : En cas de difficultés financières, il est nécessaire de contacter le plus rapidement possible l'Association. Par exemple, un accord peut être obtenu pour la répartition de la somme due sur deux ou trois versements.*

*Note 2 : En cas de difficultés sérieuses et évidentes de paiement des frais de voyage, une partie de ces frais peut, dans certains cas, être prise en charge par l'Association Marcel Hicter. Ceci doit être impérativement clarifié avec les organisateurs dès que le candidat est accepté.*

*Note 3 : Il n'est procédé à aucun remboursement en cas de désistement.*



# FICHE DE CANDIDATURE

Ce document est à compléter par le candidat et doit être renvoyé accompagné des 3 annexes, et de préférence par e-mail, au plus tard le **15 janvier 2018** à l'adresse suivante:

## **ASSOCIATION MARCEL HICTER**

Jean Pierre Deru, Directeur  
1, Avenue Maurice  
B - 1050 Bruxelles  
Tél : +32 2 641 89 80 Fax : +32 2 641 89 81  
E-mail : [contact@fondation-hicter.org](mailto:contact@fondation-hicter.org)

*Votre photo*

*N.B. Nous vous prions de limiter vos réponses au nombre de lignes prévues sur le document.*

## **NOM & PRÉNOM**

Date de naissance:

Sexe:

Nationalité :

Célibataire/marié:

Enfants :

## **Adresse professionnelle:**

Nom de l'institution:

Votre fonction:

Adresse:

Tél:

Mobile

E-mail:

## **Adresse privée:**

N° tél privé:

E-mail:

**Connaissance des deux langues de travail du Diplôme (mettre une croix dans la case qui vous concerne):**

**Les candidats doivent posséder impérativement une connaissance active de l'anglais.**

Je parle Anglais       couramment  
                                  bien  
                                  avec difficulté

J'écris Anglais       couramment  
                                  bien  
                                  avec difficulté

## Titre de votre projet:

I. Nom de l'organisme qui vous mandate et nom d'un de ses responsables:

Par qui votre inscription est-elle payée:

*Veillez joindre en annexe 1 la lettre de l'organisation qui soutient votre candidature.*

II. Comment avez-vous pris connaissance du Diplôme Européen :

III. Décrivez brièvement vos activités professionnelles antérieures:

Quelles activités professionnelles réalisez-vous actuellement et quelles sont celles dont vous prévoyez le développement au cours de l'année à venir (*décrivez-les en deux pages dactylographiées maximum que vous joindrez en annexe 2 à ce document*)

IV. Projet.

Présentez, en cinq pages maximum, le projet de coopération culturelle que vous comptez développer durant cette formation (*annexe 3*).

-Situez-le dans le contexte économique, politique, culturel de votre région.

-Développez votre conception de ce projet ainsi que la manière dont vous voulez le faire évoluer actuellement en rapport avec votre organisation.

-Précisez-en la dimension européenne/internationale.

La description doit comprendre une présentation du projet et de ses buts, le plan stratégique, les objectifs à court terme, le mode de pilotage prévu, les négociations et les contraintes que vous prévoyez. Elle doit aussi souligner les éléments que vous souhaitez approfondir dans le cadre de cette formation.

- V. Quels sont selon vous les 2 enjeux culturels majeurs actuels et futurs qui seraient susceptibles de faire l'objet du séminaire qui se tiendra en fin de formation :
- VI. Veuillez inscrire ci-après les noms et coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) de deux personnes susceptibles de compléter notre information sur vos activités professionnelles:
- VII. Avez-vous des activités extra-professionnelles qui éclairent votre candidature:
- VIII. Quel a été votre parcours de formation:
- IX. Citez deux raisons qui motivent votre candidature:
- 1.
  - 2.
- X. Quels acquis professionnels attendez-vous de cette formation:
- XI. Au cas où vous ne seriez pas admis, avez-vous prévu une alternative:
- XII. Présentez-vous en quelques lignes: